

LE TRAIT D'UNION

volume 46 numéro 03; Mars 2021

- B.B.Q. Alimentation Saint-Bruno p. 9



L'Ébranché

- Concours bonhomme
de neige p. 15



Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

**Alimentation
Saint-Bruno 2020**

Isabelle Bérubé

Jean-Charles Chénard À votre service

155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam.

418.492.3185

*Épicerie - Essence
Service de traiteur*



Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner de

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 mars 2021

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Conseil municipal	Angèle Dionne
Myrtha St-Pierre	Diane Cardin
Christian Madore	Co-éco
Alimentation Saint-Bruno	Fadoq
Clubs Lions	Unité Domrémy
L'Ébranché	

Sommaire :

Page 3 : Préparer sa retraite
Page 4 - 7 : Chronique municipale
Page 8 : Devenir bénévole - Calendrier des semis
Page 9 : Place de l'église - Unité Domrémy -
Alimentation Saint-Bruno
Page 12 : Biblio
Page 13 : Chronique culinaire
Page 14 : Chronique juridique
Page 15 : Groupes Al-Anon - L'Ébranché
Page 16 : 50 ans et plus - Clubs Lions - Co-éco
Page 17 : Service incendie
Page 18 : Horaire d'ouverture

Se préparer mentalement à la retraite

Il ne suffit pas d'avoir assez de sous dans son bas de laine pour se dire prêt à prendre sa retraite, bien au contraire. Il faut aussi s'y préparer mentalement, car il s'agit d'un changement important pour quiconque a consacré sa vie adulte au marché du travail. Voici quelques trucs pour vous aider à accueillir cette étape de la vie à bras ouverts.

La retraite constitue une rupture sur le plan social et psychologique. Bien des retraités perdent leur sentiment d'utilité et leur « pep », n'ayant plus à se lever le matin pour aller « régler des dossiers ». Plusieurs s'ennuient de leur réseau de relations professionnelles aussi.

Pour éviter de se sentir dépassé, inintéressant ou blasé, le retraité en devenir peut se préparer à cette étape de sa vie pour qu'elle soit satisfaisante. S'y préparer tranquillement

Commencez par assumer votre âge : vieillir et prendre sa retraite vont de pair. Voir le temps filer ne sourit pas à tout le monde, mais nul n'y échappe. Il vaut mieux le voir passer que de ne plus être là pour en profiter...

Cultivez votre optimisme, c'est votre meilleur outil. Habituez-vous à penser positivement, à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Vivez pleinement et profitez de chaque petit bonheur que la vie vous offre.

Mais... soyez aussi lucide. Réfléchissez à ce que l'âge vous fera perdre petit à petit et à ce que la retraite représente au quotidien. Plus vous serez préparé, moins vous serez surpris et moins le choc sera grand.

Visez l'équilibre dans votre vie, peu importe votre âge : travail, famille, amis, sports, loisirs, etc. Une vie équilibrée aujourd'hui vous aidera à faire la transition vers la retraite demain.

Prenez l'habitude de vous faire plaisir et savourez chaque moment. Arrêtez de vous oublier et d'essayer de plaire à tout un chacun. Accordez-vous la priorité.

Prenez le temps de vous poser les bonnes questions

Vous aurez beaucoup de temps libre une fois retraité. Qu'en ferez-vous? Commencez tôt à y penser en vous posant les questions suivantes :

- Qu'est-ce que j'aime? Les voyages? Le golf? Le jardinage? Le ski de fond
- Quels sont mes centres d'intérêt en dehors de mon travail? Si la réponse à cette question est « Je n'en ai aucun! », il est temps de vous intéresser à autre chose qu'à votre boulot!
- Qu'est-ce qui pourrait donner du sens à ma vie? Faire du bénévolat? Être plus présent pour mes petits-enfants?

- Me rendre utile est important pour moi : que pourrais-je faire pour y arriver? Travailler un peu quelques mois par année? Contribuer à l'aide aux devoirs à l'école de mon quartier?
- Fermez vos yeux et reportez-vous 10 ou 15 ans plus tard. Comment imaginez-vous votre vie?
- Reculez aussi dans le temps et faites le point sur votre passé, vos rêves et vos valeurs, pour donner un sens à ce que vous allez faire et éviter de vous éparpiller.
- Quels rêves aviez-vous alors?
- Les avez-vous réalisés?
- Ont-ils encore de l'importance pour vous?

Ne vous inquiétez pas si les réponses tardent à venir. Laissez mijoter le tout.

Élaborez un projet de vie

Commencez à élaborer un projet de vie à votre image et qui vous rendra heureux au fur et à mesure que vos intentions se préciseront.

Lancez-vous graduellement. Renseignez-vous sur les différents aspects de votre projet. Posez les premiers jalons en faisant les contacts nécessaires et en cherchant à savoir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Passez à l'action!

Ne vous fiez pas au choix de votre beau-frère, de votre meilleur ami ou de votre cousine pour décider de ce que vous ferez à votre retraite. Vos choix vous appartiennent.

Vous êtes en couple?

- Discutez ouvertement avec votre conjoint de ce qui vous tente et de ce qui lui tente. Ne vous laissez pas aller aux désirs de l'autre s'ils ne vous conviennent pas.
- Définissez les projets que vous réaliserez en solo, en duo ou en groupe avec des amis.
- À moins que vous ne soyez totalement sur la même longueur d'onde, pensez à vous retirer chacun votre tour, à quelques mois ou années d'intervalle, pour laisser à chacun le temps de s'adapter à son rythme.

Changer son mode de vie après 40 ans sur le marché du travail ne se fait pas en quelques semaines. Soyez à l'écoute de vos besoins et aiguiser votre patience.

Bonne retraite!

Source: <https://www.fadoq.ca/reseau/ressources/assurances-et-finances/se-preparer-mentalement-a-la-retraite>



Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2021

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 8 février 2021 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 19 h 30.

Sont présents : Mesdames les conseillères Valérie Bourgoïn, Julie Nadeau et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, André Caron et Michel Ferland sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

Est absent : Monsieur Philippe Morneau-Hardy, conseiller, a motivé son absence.

Est aussi présente M^{me} Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Cette séance est tenue sans public étant donné la situation actuelle de la pandémie de Covid-19 et tel que recommandé par les autorités de la santé publique. Nous procédons à l'enregistrement audio afin de permettre aux contribuables d'y avoir accès à partir de notre site Internet.

2021-02-017 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-02-018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2021

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 soit adopté tel que rédigé.

2021-02-019 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 78 767,99 \$.

2021-02-020 AVIS DE MOTION AVEC DISPENSE DE LECTURE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 230-2021 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 2010-149 ET 2008-135 CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES

Madame Valérie Bourgoïn, conseillère, donne un avis de motion avec dispense de lecture pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement

230-2021 abrogeant les règlements numéros 2010-149 et 2008-135 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

2021-02-021 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 230-2021 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 2010-149 ET 2008-135 CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES

Il est, par la présente, déposé par Madame Valérie Bourgoïn, conseillère, le projet de règlement numéro 230-2021 abrogeant les règlements numéros 2010-149 et 2008-135 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques qui sera adopté à une séance ultérieure et ce, conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*.

Ledit règlement a pour objet de constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques lors de la présence de carrières et/ou sablières sur le territoire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2021-02-022 DEMANDE D'AUTORISATION DE GROUPEMENT FORESTIER GRAND-PORTAGE INC. POUR L'OUVERTURE DU RANG 5 EST PENDANT LA SAISON HIVERNALE 2020-2021

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QU'à la suite de la réception de la demande d'ouverture de route accompagnée de la preuve d'assurance

requis tel que mentionnée à l'Article 5 du Règlement municipal No 120-2004, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise le Groupement forestier Grand-Portage Inc. à ouvrir la section du rang 5 Est jusqu'à la route de la Rivière-Manie pour la saison hivernale 2020-2021;

QU'à l'extrémité, le chemin devra être ouvert en pente douce, afin qu'il soit sécuritaire pour la circulation des VTT et des motoneiges;

QUE la Municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route ci-haut mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant;

QU'une copie du Règlement ci-haut mentionné accompagne cette résolution afin que le contenu de l'Article 5 soit respecté.

2021-02-023 PERSONNE DÉSIGNÉE AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION DES COURS D'EAU

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska de nommer Monsieur Roger Thériault, responsable des travaux publics comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstruction causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens en matière de gestion des cours d'eau.

2021-02-024 DEMANDE D'ACQUISITION DU CHEMIN GUÉRETTE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande au Ministère des Transports du Québec d'acquiescer la totalité du chemin Guérette.

2021-02-025 RÉOLUTION POUR ENTÉRIER LA DEMANDE DU COMITÉ D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BRUNO POUR LE FONCTIONNEMENT 2020

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine le versement remis au Comité d'Action Communautaire au montant de 1 500,00 \$.

2021-02-026 RÉOLUTION POUR ENTÉRIER L'ENTENTE D'ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte l'offre de service de « Les Aménagements Lamontagne Inc. » pour l'achat d'abat-poussière au coût de 0,44 \$ / litre pour les années 2021, 2022 et 2023;

QUE cette entente est d'une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023;

QUE Madame Maryse Ouellet, directrice générale par intérim soit autorisée à signer la présente entente.

2021-02-027 RÉOLUTION POUR ENTÉRIER LE RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT AU GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte le renouvellement de l'abonnement du logiciel « GOnet » pour l'année 2021;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise d'effectuer le paiement au coût de 1 740,00 \$, taxes non incluses.

2021-02-028 RÉOLUTION POUR ENTÉRIER LE REMBOURSEMENT DE TAXE DE SERVICE D'UN CONTRIBUABLE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine le remboursement au montant de 90,00 \$ remis au Refuge de l'Ébranché pour une taxe de vidange de boues de fosses septiques qui n'aurait pas dû faire partie de la facturation annuelle de 2020.

2021-02-029 ACCEPTATION DU FORFAIT ENTOURAGE DE LA COMPAGNIE NUMÉRIQUE.CA POUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte le forfait Entourage de la compagnie Numérique.ca au coût de 1 500,00 \$ excluant les taxes et de mandater Madame Maryse Ouellet, directrice générale par intérim à signer tous les documents relatifs audit forfait.

2021-02-030 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

ATTENDU QUE la région du Bas-Saint-Laurent place la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS – Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé – afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

ATTENDU QUE le Québec entier fait face à une crise sans précédent due à la pandémie de COVID-19 et que les impacts sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants sont nombreux, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;

ATTENDU QUE la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme le qualifiant pour l'emploi;

ATTENDU QUE le Bas-Sain-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale;

ATTENDU QUE la Démarche COSMOSS organise *Les Journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région;

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska déclare la semaine du 15 au 19 février 2021 comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska profite de la semaine des *Journées de la persévérance scolaire* pour prendre un moment afin de souligner la formidable adaptation dont nos jeunes ont fait preuve... juste à temps pour se motiver pour le reste de l'année.

2021-02-031 FONDATION HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DE-FATIMA – COTISATION ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2021

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adhère à la cotisation annuelle pour l'année 2021 à la Fondation Hôpital Notre-Dame-de-Fatima à titre de membre corporatif au coût de 75,00 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-02-032 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 19 h 50.

Richard Caron, maire

Maryse Ouellet, directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim

* À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.



S'isoler, c'est sérieux.

**Pour lutter contre la propagation de la COVID-19,
on doit rester à la maison quand :**

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

Québec.ca/isolement

1 877 644-4545

Votre 
gouvernement

Québec 

Devenir bénévole...

Qu'est-ce que le bénévolat? C'est un engagement non rémunéré et volontaire et peut prendre des formes variées selon les comités en place. Le bénévolat est ouvert à tout le monde, des hommes ou des femmes, quel que soit votre âge.

À la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, le conseil municipal reconnaît l'importance du bénévolat au sein de la municipalité et du travail que les personnes y consacrent en investissant temps et énergie. Le bénévolat est reconnu comme une ressource précieuse pour l'épanouissement de la communauté.

Pour les bénévoles ce sont des expériences personnelle et professionnelle enrichissantes en lien avec vos talents et vos habiletés. Participer à des actions de bénévolat permet de sortir de chez soi, de rencontrer d'autres citoyens, de vous tisser un réseau social, d'apprendre à connaître votre milieu de vie, d'agir pour le bien de la communauté, de faire preuve d'entraide, qu'importe le domaine, les opportunités de bénévolat vous sont possibles selon vos goûts et vos centres d'intérêt!

Si vous souhaitez vous joindre à notre famille de bénévoles soit à la bibliothèque, au journal Le Trait d'Union, au Comité d'action communautaire, à la Fabrique, aux Habitations Saint-Bruno, à l'embellissement ou aux loisirs, vous pouvez nous contacter.

au 418-492-2612

par courriel à : adjointe@stbrunokamouraska.ca

Cet engagement enrichit notre vie communautaire, augmente le bonheur de vivre ensemble, contribue de façon tangible aux attraits de notre municipalité et envoie une image positive et dynamique dans la vision des futurs résidents.

Ce sont dans les petits gestes que nous reconnaissons la grandeur de notre communauté!



CALENDRIER DES SEMIS POUR LÉGUMESE POTAGER			
Légumes	Semis à l'intérieur	Semis à l'extérieur	Plantation à l'extérieur
Ail			Oct. ou début mai
Aubergine	Fin mars		Début juin
Bette à carde	Mi-avril	Mi-mai	Mi-mai
Betterave		Mi-mai	
Brocoli	Mi-avril	Mi à fin mai	
Carotte		Mi-mai	
Céleri	Mi-mars	Mi-mai	
Céleri-rave	Mi-mars	Mi-mai	
Cerise de terre	Fin mars		Début juin
Chicorée		Début juillet	
Chou chinois		Début juillet	
Chou de Bruxelles	Mi-avril	Mi à fin mai	
Chou de Siam		Mi-mai	
Chou-fleur	Mi-avril	Fin mai	
Chou pommé	Mi-avril	Mi à fin mai	
Chou-rave	Mi-mai		
Ciboulette	Mars	Mai	Début juin
Citrouille	Début mai	Mi-mai	Début juin
Concombre	Début mai	Fin juin	Début juin
Échalote d'automne			Fin août
Échalote du printemps		Début mai	
Épinard		Mi-mai	
Haricots (jaunes ou verts)		juin	
Laitue frisée	Mi-avril	début mai	Fin mai
Laitue pommée	Mi-avril		Fin mai
Mais		Mi-mai	
Melon brodé	Mi-avril		Début juin
Melon d'eau	Mi-avril		Début juin
Navet		Mi-mai	
Oignon	Début mars	Début mai	Début mai
Panais		Mi-mai	
Persil	Début mars	Début mai	Début mai
Piment (poivron)	Fin mars		Début juin
Poireau	Début mars		Début mai
Pois		Mi-mai	
Pomme de terre		Début mai	
Radis		Mai-juin	
Salsifis		Mi-mai	
Tomate	Fin mars à mi-avril		Début juin

miam

PLACE DE L'ÉGLISE

MESSES 2021

Mois de Mars

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 10 h 30	7	Célébration de la parole	Équipe Myrtha St-Pierre
Dimanche 11 h	14	Déf. Anita Quirion 1 ^e anniversaire	Irène Quirion
		Déf. Émilien Dionne	Ida Charest et Berthe Dionne
Dimanche 10 h 30	21	Célébration de la parole	Équipe Claudette Rivard
Dimanche 11 h	28	Déf. Jean-Charles Pelletier 1 ^e anniversaire	Son épouse Ginette
		Déf. De la famille Lucien Dionne	Clémence et Jacques Ginette et Roger



**UNITÉ DOMRÉMY
SAINT-PASCAL INC**
555, rue, Hudon Saint-Pascal
Téléphone : (418) 492-2002

Objet : Production des rapports d'impôt

Depuis cinq ans, l'Unité Domrémy de Ville St-Pascal produit des rapports d'impôt pour les personnes à faibles revenus, via le Programme Gouvernemental des Bénévoles.

Cette année, la production des rapports d'impôt débute le 25 février 2021 jusqu'au 31 mai 2021 et peut même se prolonger pour les retardataires.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez appeler au numéro de téléphone, **418 492-2183** et laisser votre message. Un bénévole vous rappellera pour vous fixer un rendez-vous.

Veuillez prendre note que notre local est fermé, mais l'écoute téléphonique ainsi que le télétravail se poursuivent à domicile.

Aline Beaulieu, coordonnatrice

Nouvelle tarification du cimetière



Entretien de lots cimetière :

½ lot (7 X 10) 25 ans 150 \$

1 lot (12 X 10) 25 ans 250 \$

Entretien annuel :

½ lot annuel 20 \$

1 lot annuel 30 \$

Creusage de fosse (urne) : 40 \$

Creusage de fosse (cercueil) : 200 \$

Droit d'entrée 40 \$ (inhumation du corps d'un non-paroissien Art. 30).

Acquisition d'un nouveau lot:

½ lot 150 \$

1 lot 250 \$

Alimentation St-Bruno 2021

**** Poulet BBQ ****

Dimanche 4 avril, servi entre 17 h et 18 h
(pour sortir)

Cartes en vente au dépanneur seulement,
jusqu'au 3 avril 2021 ou jusqu'à un maximum
de 160 cartes vendues.

Prix : 16,00 \$

Tél. : 418-492-3185

155, route du petit Moulin,
St-Bruno-de-Kamouraska



On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies évitables par la vaccination.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19. Par la vaccination, on cherche à protéger notre système de santé et à permettre un retour à une vie plus normale.

Quand la vaccination a-t-elle commencé ?

La vaccination contre la COVID-19 a débuté au Québec dès la réception des premières doses en décembre 2020. Puisque la disponibilité des vaccins est restreinte, certains groupes plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19 sont vaccinés en priorité. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à d'autres groupes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

Quelle est la stratégie d'approvisionnement des vaccins ?

Le gouvernement du Canada a signé des accords d'achats anticipés pour sept vaccins prometteurs contre la COVID-19 auprès des compagnies suivantes : AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer et Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. Ces achats sont conditionnels à l'autorisation des vaccins par Santé Canada.

À ce jour, les vaccins des compagnies Pfizer et Moderna ont obtenu l'autorisation d'être distribués au Canada. Des vaccins de plus d'une compagnie seront utilisés afin d'accélérer la vaccination contre la COVID-19.



Quels types de vaccins contre la COVID-19 sont étudiés ?

Trois types de vaccins font l'objet d'études à l'heure actuelle.

- 1 Vaccins à ARN:** Ces vaccins contiennent une partie d'ARN du virus qui possède le mode d'emploi pour fabriquer la protéine S située à la surface du virus. Une fois l'ARN messager à l'intérieur de nos cellules, celles-ci fabriquent des protéines semblables à celles qui se trouvent à la surface du virus grâce au mode d'emploi fourni par l'ARN messager. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle. Le fragment d'ARN est rapidement détruit par les cellules. Il n'y a aucun risque que cet ARN modifie nos gènes.
- 2 Vaccins à vecteurs viraux:** Ils contiennent une version affaiblie d'un virus inoffensif pour l'humain dans lequel une partie de la recette du virus de la COVID-19 a été introduite. Une fois dans le corps, le vaccin entre dans nos cellules et lui donne des instructions pour fabriquer la protéine S. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.
- 3 Vaccins à base de protéines:** Ils contiennent des fragments non infectieux de protéines qui imitent l'enveloppe du virus. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

Le vaccin à ARN messager peut-il modifier notre code génétique ?

Non. L'ARN messager n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

Comment le vaccin agit-il ?

Lorsqu'une personne reçoit un vaccin contre le virus qui cause la COVID-19, son corps prépare sa défense contre ce virus. Une réaction immunitaire se produit, ce qui permet de neutraliser le virus en produisant des anticorps et en activant d'autres cellules de défense. La vaccination est une façon naturelle de préparer notre corps à se défendre contre les microbes qu'il pourrait rencontrer.

La plupart des vaccins en développement contre la COVID-19 favorisent la production d'anticorps pour bloquer la protéine S, la protéine qui permet au virus d'infecter le corps humain. En bloquant la protéine S, le vaccin empêche le virus d'entrer dans les cellules humaines et de les infecter.

Le virus qui cause la COVID-19 est composé d'un brin de matériel génétique, l'ARN (acide ribonucléique), entouré d'une enveloppe. À la surface du virus, on trouve des protéines, dont la protéine S (spicule) qui lui donne sa forme en couronne, d'où son nom, coronavirus.



Quels sont les effets secondaires du vaccin contre la COVID-19 ?

Des symptômes peuvent apparaître à la suite de la vaccination, par exemple une rougeur ou de la douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, de la fièvre et des frissons. Moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans, ces réactions sont généralement bénignes et de courte durée.

À ce jour, aucun effet indésirable grave n'a été identifié avec les vaccins à base d'ARN. D'autres problèmes, qui n'ont aucun lien avec le vaccin, peuvent survenir par hasard (ex.: un rhume ou une gastro).

Le vaccin ne peut pas causer la COVID-19, car il ne contient pas le virus SRAS-CoV-2, responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même développer des symptômes et contracter la COVID-19.

Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour développer un vaccin contre la grippe, et seulement 9 mois pour en fabriquer un contre la COVID-19 ?

Les efforts déployés par le passé, notamment lors de l'épidémie de SRAS en 2003, ont permis de faire avancer la recherche sur les vaccins contre les coronavirus et d'accélérer la lutte contre la COVID-19.

Actuellement, près d'une cinquantaine de vaccins contre la COVID-19 font l'objet d'essais cliniques partout dans le monde — fruit d'une collaboration scientifique sans précédent. Pour favoriser le développement rapide des vaccins dans le respect des exigences réglementaires, des ressources humaines et financières considérables ont été investies.

Les autorités de santé publique et réglementaires de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer qu'un plus grand nombre de vaccins sécuritaires et efficaces contre la COVID-19 soient disponibles le plus rapidement possible.

Pourquoi faut-il deux doses de vaccin ?

La deuxième dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la deuxième dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

☎ 1 877 644-4545

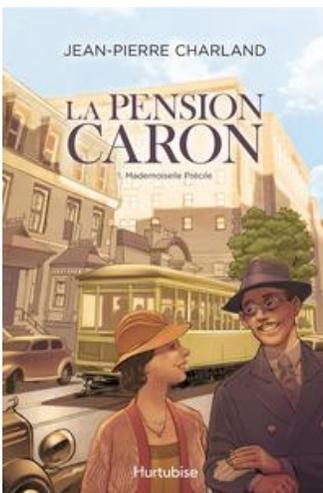
Québec

Votre bibliothèque municipale vous offre jusqu'à la mi-avril, de vous plonger au cœur de l'histoire en vous présentant une magnifique collection de roman historique québécois. Êtes-vous prêt à remonter le temps?

Vous est-il arrivé de vous demander pourquoi le roman historique est si populaire?

Ce phénomène n'est pas nouveau, plusieurs se souviendront de l'engouement collectif pour la saga «**Les filles de Caleb**» d'Arlette Cousture publié au milieu des années 80, bien avant la série télévisée des années 90. Les filles de Caleb ont percé une brèche vers la littérature québécoise. En fait, le roman historique se situe à la frontière entre la fiction et la réalité, tout en s'appuyant sur un cadre historique réel sur lequel l'auteur s'est documenté, pour ficeler une intrigue et des personnages fictifs. Le roman historique permet également de tourner les projecteurs vers des personnages de l'histoire québécoise qui, autrement, aurait été oubliés ou qui risqueraient de l'être. Notamment des femmes. On se réapproprie ainsi notre histoire à travers le vécu de ces personnages.

La saga historique compte en effet un lectorat immense. C'est par milliers que ces livres sont vendus et dans les bibliothèques publiques, les listes d'attente sont parfois très longues surtout lorsqu'il s'agit de nouveautés. M. Charland et M^{me} Tremblay d'Essiambre sont parmi les auteurs de romans d'époque et historiques qui vendent le plus d'ouvrages au Québec.



En fait, les sagas ont un grand avantage, car elles sont témoins de l'évolution tant au niveau physique des personnages que l'évolution de la pensée et des moeurs dans la société.

Qu'est-ce qui fait l'incroyable succès de ce genre littéraire?

Sans doute le savant mélange de vérité historique et de passages romancés ou tout simplement la nostalgie du «bon vieux temps».

Le roman historique attire-t'il essentiellement un lectorat féminin?

Oui, quoique... «C'est vrai que celui-ci attire un public à 90-95 % féminin», dit Arnaud Foulon des éditions Hurtubise. Mais on a réalisé que celles écrites par exemple par Michel David ou Jean-Pierre Charland ont un lectorat constitué de 30 à 35 % d'hommes»

Jean-Pierre Charland est d'accord avec cet énoncé: «En lisant les commentaires sur ma page Facebook, je remarque que les hommes accordent plus d'importance au cadre historique et les femmes, aux personnages», dit-il.

Pour nous lecteurs, il nous permet de réapprendre notre histoire à travers le vécu de ces personnages, de nous faire voyager dans le temps et de passer de savoureux moments de détente.

Avant de terminer, j'aimerais vous rappeler l'horaire de votre bibliothèque. Étant en zone orange, nous serons ouvert tous les mercredis soirs de 18 h 30 à 20 h. Advenant un changement de la situation, surveillez l'annonce sur le site et le facebook de la municipalité, de plus l'horaire est affiché sur la porte de la bibliothèque.

En attendant le printemps, pas de doute, le moment est tout indiqué pour lire des auteurs d'ici! Car, oui, au Québec on écrit et diffuse de bons livres.

Diane Cardin, responsable

CHRONIQUE CULINAIRE

Casserole de crevettes, œufs, maïs en crème

Cuisson 34 minutes (4 portions)

Ingrédients

24 crevettes, moyennes crues et décortiquées
3 demie poivrons de couleurs variés émincés
1 boîte maïs en crème (398 ml)
6 œufs
1 ¼ tasse de cheddar marbré
1 oignons coupé en dés
Facultatif : ¼ tasse de persil frais hâché
6 tranches de bacon précuit coupés en morceaux

Préparation : préchauffer le four à 400° F

Dans un bol fouetter le maïs en crème avec les œufs , la moitié du cheddar et si désiré le persil et le bacon.

Dans une poêle chauffer un peu d'huile d'olive, à feu moyen, cuire les crevettes de 1 à 2 minutes de chaque côté.

Ajouter l'oignon et le poivron, poursuivre la cuisson de 2 à 3 minutes. Retirer du feu et laisser tiédir.

Ajouter la préparation aux crevettes dans le bol. Assaisonner de sel et de poivre du moulin, puis remuer.

Transvider la préparation dans un bol plat de cuisson, puis couvrir du reste de cheddar.

Cuire au four de 30 à 35 minutes, jusqu'à ce que la préparation soit prise.

Référence : revue Je

Pouding au sirop d'érable

6 tranches de pain
1 tasse de lait
2 œufs séparés
2 tasses de sirop d'érable
2 c. à soupe de beurre

Faire bouillir le sirop 10 minutes, retirer du feu et tremper les tranches de pain dedans puis les placer dans un bol graisser.

Mettre des morceaux de beurre entre chaque tranche de pain.

Battre les jaunes d'œufs avec le lait et verser sur le pain. Mettre au four 20 minutes. (350° F)

Réserver les blancs pour faire une meringue.

Meringue à l'érable

3 blancs d'œufs
1 tasse sirop d'érable
Amande au goût

Bouillir le sirop jusqu'à formation d'une boule molle dans l'eau froide. Fouetter les blancs d'œufs en neige et y verser le sirop bouillant en ayant soin de battre continuellement jusqu'à épaissement.

Servir dans des coupes et parsemer d'amandes hâchées.

Sauce ultra spéciale

Chauffer 1 tasse sirop d'érable, ajouter 1 tasse de compote de pommes fouettée et non sucrée, bien mélanger. Servir tiède sur crêpes, gauffres, gâteaux. Pounding ou crème glacée.

Source recette pour dessert (Cuisinons nos traditions Aféas St-Alexis)

Pensée : Partage ton gâteau, il diminue, partage ton toit il reste le même, partage la joie elle grandit

Angèle Dionne

CHRONIQUE JURIDIQUE

Confinement et violence conjugale : il est toujours possible de fuir

La pandémie de la COVID-19 force les Québécois à respecter certaines mesures de confinement et de distanciation sociale. Dans ce contexte, les incidents de violence conjugale et familiale peuvent être plus nombreux et les victimes peuvent se sentir isolées.

Si vous êtes victime de violence conjugale ou que vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, voici quelques informations importantes.

Vous pouvez appeler à l'aide

Composez le 911 si vous avez peur pour votre sécurité ou que vous connaissez quelqu'un qui a besoin d'une aide immédiate. Même si vous ne dites rien lors de l'appel, les policiers feront généralement une visite à l'endroit d'où provient l'appel.

Si vous faites du télétravail et êtes victime de violence conjugale, vous pouvez essayer d'en parler à des collègues ou à votre gestionnaire.

Il est toujours autorisé de fuir son domicile

Le gouvernement a interdit les rassemblements et recommande fortement de rester chez soi. Toutefois, il n'est pas interdit de circuler dans les rues ni de fréquenter certains endroits publics ouverts. Si vous vivez de la violence ou que vous vous sentez en danger, vous avez le droit de quitter votre domicile, même pendant le couvre-feu.

Les ressources d'aide et de soutien aux victimes restent ouvertes

Les ressources d'aide sont disponibles même durant la pandémie. Les lignes d'appel d'urgence sont actives, et les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale sont ouvertes.

SOS violence conjugale

Contactez SOS violence conjugale si vous êtes victime de violence ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être en danger. Des intervenantes offrent des services d'information, de soutien et de référence vers des ressources adaptées aux besoins des victimes. Vous pouvez appeler en tout temps au 1-800-363-9010.

Maisons d'hébergement

Contactez une maison d'hébergement pour trouver une chambre disponible. Ces maisons sont ouvertes malgré la pandémie et accueillent des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants partout au Québec.

Les maisons d'hébergement ont adopté des protocoles sanitaires et des règles strictes pour éviter la contamination. Par exemple, certaines maisons ont prévu un isolement obligatoire de 14 jours pour les nouvelles arrivées ou encore des chambres isolées pour le confinement des personnes qui ont des symptômes.

Pour trouver une maison d'hébergement, contactez SOS violence conjugale ou consultez la liste des maisons membres du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ou celle de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Ligne d'assistance juridique de Juripop

Contactez la ligne d'assistance de Juripop si vous êtes victime de violence conjugale et avez besoin de conseils juridiques. Un avocat pourra répondre gratuitement à vos questions, notamment en ce qui concerne la garde de vos enfants. Par exemple, il pourravez conseiller si vous souhaitez quitter votre domicile, ou si vous avez des questions sur le respect d'un jugement de garde pendant la pandémie.

Les consultations sont confidentielles. Vous pouvez appeler du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h au 1-855-587-4767.

Si vous ne pouvez pas appeler, vous pouvez leur écrire au : reception@juripop.org.

Vous pouvez contacter l'une de ces ressources lorsque vous allez prendre une marche ou lorsque vous allez faire des achats dans un commerce.

De l'aide financière existe

Certaines victimes peuvent hésiter à quitter leur domicile, car elles sont dans une situation financière précaire. Plusieurs programmes soutiennent financièrement la population pendant la pandémie.

Consultez la section « Autres programmes d'indemnisation » de notre dossier pour en savoir plus.

Le programme régulier d'aide sociale continue également de s'appliquer.

Que faire si vous connaissez quelqu'un qui vit de la violence?

Gardez contact régulièrement avec la personne (ex. appel téléphonique ou texto). Sans mettre de pression, montrez-vous disponible. L'isolement des victimes de violence conjugale est un phénomène déjà existant, et les mesures de confinement les rendent encore plus vulnérables.

Vous pouvez consulter les ressources d'aide et informer la victime. Rappelez-lui de faire le 911 en cas d'urgence ou de se rendre à l'hôpital en cas de blessure. Si vous croyez que la personne a besoin d'une aide immédiate, faites le 911.

Contactez le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de votre région si vous êtes inquiet pour la sécurité ou le développement d'un enfant. Pour signaler une situation au DPJ, il n'est pas nécessaire d'être certain à 100% que cette situation est problématique. Votre identité demeurera confidentielle.

Source: Educaloi



Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.

Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

L'alcoolisme

affecte non seulement
la personne alcoolique,

mais aussi tout le monde autour d'elle.

Al-Anon est un programme de soutien mutuel pour toute personne préoccupée par la consommation d'alcool d'une autre personne.

Présentement, nos réunions en salles ne sont pas rouvertes. Nous offrons donc des réunions téléphoniques et en ligne, sur la plateforme ZOOM. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site web pour le Québec Est:
al-anon-alateen-quebec-est.ca

Tél. : 1-844-725-2666

Voici notre concours pour amuser les petits comme les grands dans le mois de mars..

Pas besoin d'être en hébergement pour participer. Vous pouvez simplement venir prendre une marche ou faire de la raquette sur le site.

En plus d'avoir la chance de gagner de beaux prix, l'activité est entièrement gratuite.

Bienvenue à tous !

L'ÉBRANCHÉ!
HÉBERGEMENT EN FORÊT
CONCOURS DE BONHOMME DE NEIGE
DU 1ER AU 31 MARS 2021

COMMENT PARTICIPER :
1. VENEZ FABRIQUER VOTRE BONHOMME DE NEIGE SUR LE SITE
2. PRENEZ UNE PHOTO DE CELUI-CI
3. PARTAGEZ CELLE-CI SUR FACEBOOK EN LIEN AVEC NOTRE PAGE

1ER PRIX : 2 NUITS DANS L'HÉBERGEMENT DE VOTRE CHOIX
2IEME PRIX : CERTIFICAT CADEAU DE 75.00\$
3IEME PRIX : CERTIFICAT CADEAU DE 50.00\$

LES GAGNANTS SERONT PUBLIÉS SUR FACEBOOK LE 1 AVRIL 2021 OBJECTIF : AVOIR LA PLUS GRANDE POPULATION DE BONHOMME !!!

Le printemps approche, les jours rallongent, le soleil est de plus en plus fort. Tout cela est bon pour notre moral mais ce qui est encore mieux, c'est que le vaccin pour ce "MAUDIT" virus sera bientôt là pour tous.

Dans quelque temps, nous pourrons nous rencontrer, nous serrer la main, avoir de belles discussions, festoyer entre nous.

Soyons courageux! Continuons d'être prudents!

À bientôt!

Anniversaires de Mars

8	Jacques Jean
19	Jean-Guy Michaud
20	Denise Gagné
25	Lucie Boissonneault
29	Réjean Beaulieu



Myrtha St-Pierre, présidente



Souper Crabe Lions

Samedi 1^{er} mai 2021...
Formule pour emporter

Menu

Potage, entrée de crevettes, salade de riz, crabe, dessert et accompagnements.

Trois points de service : La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup.

Cout du billet : 100,00\$ pour deux personnes

Réservez maintenant auprès de l'un des membres du Club.

Jacques Albert, Gilbert Anctil, Mélanie Beaulieu, Gilles Bernier, Diane Bérubé, Hélène Bérubé, Richard Caron, Réjeanne Chénard, Denis Chouinard, Bernard De Roy, Louis Grenier, Réjean Joseph, Brigitte Landry, Carol Landry, Jules Lévesque, Gilles Morneau, Claire Ouellet, Guy Paradis, Rémi Pelletier, Réjean Raymond, Katleen Soucy

L'éco-bulletin

L'impact environnementale bien réel du virtuel



Aujourd'hui, plus que jamais, nous consommons une grande quantité de ressources virtuelles: (visio-conférence;

visionnement et écoute de vidéo ou de musique en ligne, etc.)

Plus de 4 %* des émissions
mondiales de GES sont
dues au numérique
(production et utilisation).



Des solutions simples pour réduire nos GES

- Télécharger les musiques ou les vidéos que nous écoutons souvent
- Diminuer la qualité des vidéos (particulièrement lorsque le contenu visuel est moins important (ex: vlogueur))
- Favoriser les entreprises alimentées par des énergies renouvelables (ex: iTunes utilise 83% d'énergies renouvelables et Netflix seulement 17%)*



*2017, Greenpeace, [Clicking green](#)

Curieux d'en connaître plus sur le sujet :
www.co-eco.org/numerique



DES QUESTIONS ?
418 856-2628 poste 0
www.co-eco.org

Changement d'heure

C'est dans la nuit du 13 au 14 mars prochain que nous changerons l'heure pour passer à l'heure avancée. Le ministère de la Sécurité publique et le Service intermunicipal de sécurité incendie vous rappellent de voir à faire le remplacement des piles de vos avertisseurs de fumée durant votre tournée de remise à l'heure de vos horloges.

Soyez prévoyants et faites l'achat de vos piles quelques jours d'avance. Choisissez que des piles alcalines de grandes marques (Energizer ou Duracell) ou celles recommandées par le fabricant de l'avertisseur. La plupart des appareils fonctionnent avec une pile 9 volts. Déposez les piles usées dans les récupérateurs à cet effet dans les magasins.



Cette année, nous vous invitons à sensibiliser un proche, un voisin, un aîné, quelqu'un de cher de voir à sa propre sécurité en faisant sa tournée de vérification d'avertisseurs. Un simple appel pour confirmer que tous nos citoyens y ont pensé.

Rappelez-vous que chaque résidence ou logement doit avoir un avertisseur de fumée par étage, que ces dispositifs ont une péremption de 10 ans et qu'ils doivent être remplacés à cette échéance, qu'ils soient fonctionnels ou non.

Tournée de prévention des incendies résidentielle

Compte tenu de la situation de crise sanitaire qui perdure, nous n'enverrons pas de pompiers faire de visites de prévention à domicile encore cette année.

Les citoyens qui résident dans les secteurs ciblés pour la planification des visites de 2021 recevront une lettre et une grille d'auto-inspection pour confirmer la fonctionnalité de leur équipement. Nous vous invitons à répondre avant l'échéance inscrite dans la correspondance (1 mois). Les gens intéressés à faire leur auto-inspection de leur résidence pourront communiquer avec le service de la prévention pour recevoir un formulaire d'auto-inspection.

Pour informations :

Christian Madore

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

418 492-2312, poste 241

cmadore@villestpascal.com

LE TRAIT
D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2\$ par personne vous fait membre 2020-2021 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2 \$/ personne =

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil, ou dans la boîte mise à votre disposition au dépanneur. Merci!

Horaires d'ouverture

Bureau municipal

Sur rendez-vous

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Club les Belles Pistes du Rocher blanc

Pour information: 418-492-7421

Alimentation St-Bruno

Dimanche : 9 h à 19 h
Lundi : 9 h à 19 h
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 19 h
Vendredi : 9 h à 19 h
Samedi : 9 h à 19 h

Tél.: 418 492-3185

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

SAAQ St-Pascal

Lundi au vendredi de
12 h 00 à 16 h 00

Samedi Fermé
dimanche Fermé

Téléphone : (418) 492-7314

Horaires patinoire

Jeudi : 17 h 00 à 19 h 30
Vendredi : 17 h 00 à 19 h 30
Samedi : 13 h 00 à 17 h 00
Dimanche : 13 h 00 à 17 h 00

Fabrique 321, rue de l'Église

Mercredi de 9 h à 15 h 30
au local administratif des
Habitations de St-Bruno.
Téléphone: 418-308-0838.



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

BUREAU DE MONTMAGNY
Édifice Amable Bélanger
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
Téléphone : 418 234-1893 • 1 866 774-1893

BUREAU DE SAINT-PASCAL
Édifice Claude-Béchar
235, rue Rochette, bureau 108
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Téléphone : 418 492-7730

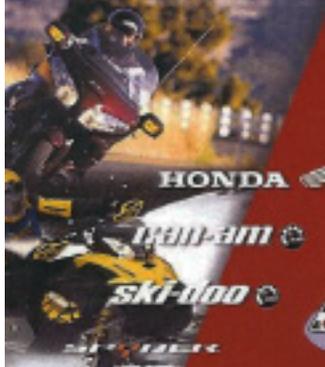
BUREAU DE SAINTE-PERPÉTUE
366, rue Principale Sud, bureau 205
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Téléphone : 1 866 774-1893
marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

MARIE-EVE PROULX Députée de Côte-du-Sud
Ministre déléguée au Développement économique régional
Ministre responsable des régions Chaudière-Appalaches,
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Bernard Généreux
Député fédéral
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca
1-855-881-9876



735, Taché, Saint-Pascal
(Québec) GOL 3Y0

Tél. : 418 492-3632
Téloc. : 418 492-8604
Sans frais : 1 888 297-3632

JEAN MORNEAU
www.jeanmorneau.com



Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

DECOR SURFACES

DUMAIS
camilledumais.com

1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

Coiffure Céline Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska GOL 2M0

lunik
TABAGIE ACCOMMODATION

lunik inc.
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

Idée Fixe
CADEAUX JOUETS

492-2222

Résidence funéraire Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation Daniel Caron, Thanatologue, ambulancier
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance
353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc GoL 3Y0

point S
CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole

418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal



MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Gilles Lebel, ca

Tél.: (418) 492-3515
Téléc.: (418) 492-9640
Cel.: (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon
Me Dorisse St-Pierre
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942



Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
Mohair

Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: 418 492-1449
Téléc.: 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
GOL 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.





CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

RBQ: 8344-2053-11

Rémy Thériault

339 rue Lessard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

Entrepreneur en construction et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



Membre affilié



Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier PHARMACIENS

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Saint-Pascal (QC) GOL 3Y0
Samedi	9 h à 17 h	Tél. : 418 492-1234
Dimanche	10 h à 13 h	Télec. : 418 492-6221
		Courriel : bsr@famillprix.com

BASIE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803



Municipalité Saint-Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) GOL 2M0

Téléphone : 418 492-2612
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
(Québec) GOL 3Y0
Tél : 418 492-1034
Fax : 418 492-1035
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca

Faites votre **provigo**, si vite, si bon ... www.provigo.ca

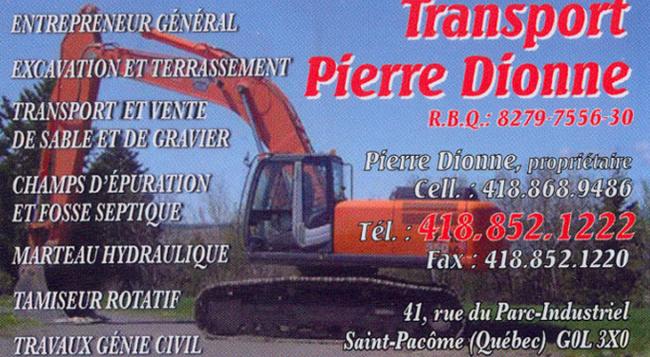


Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous



Transport Pierre Dionne

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

R.B.Q.: 8279-7556-30
Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : 418.852.1222
Fax : 418.852.1220
41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0



Desjardins

Caisse du Centre
de Kamouraska

418 492-4011
877 851-4011
caisse.t20119@desjardins.com
www.desjardins.com/kamouraska
www.facebook.com/centrekamouraska